

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE SAINT PROJET

L'an deux mille dix huit et le 19 septembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 septembre 2018

Nombre de conseillers	10
En exercice	10
Présents	9
Votants	10

Présents : Messieurs Léon-Bernard CLAESEN, Aimé MEDALE, Maurice ALIBERT, Michel SERRES, Didier ANDRAL, Bernard THIRIONET, Mesdames Monique CATEL, Danielle MOUTRAY, Jacqueline TOLOSANA

Absents ou Excusés : Mme Sylvie CONSTANT (*pouvoir M Aimé MEDALE*)

Madame Jacqueline TOLOSANA est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Rapporteur : Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire

Délibération : 2018-09-23

OBJET : Vente du mobilier de l'école de Saint-Projet à la commune d'Anglars-Nozac

Monsieur le Maire rappelle que l'école de Saint-Projet a été fermée à la rentrée de septembre 2017.

La Commune d'Anglars-Nozac propose de racheter une partie du mobilier de l'école pour la somme de sept cents euros, soit :

- 12 tables doubles avec casier à 30€
- 24 chaises à 10€
- 1 ancien bureau de maître à 70€
- 1 casier usagé de rangement sur roulettes à 30€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de vendre pour la somme totale de sept cents euros le mobilier détaillé ci-dessus à la commune d'Anglars-Nozac.

Autorise Monsieur le Maire à toutes signatures utiles pour la vente des biens détaillés ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint-Projet les jours, mois et an que susdits

Le Maire,

Léon-Bernard CLAESEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602906-20180919-2018-09-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2018

Affichage : 19/09/2018

le Maire Léon-Bernard CLAESEN

